

NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'EPREUVE D'EXAMEN DE L'UE 123 DGC COMMUNICATION PROFESSIONNELLE SESSION 2020-2021

I. Procédure de dépôt des documents

Vous transmettez, au plus tard **le mardi 4 mai 2021–23h59** heure de Paris, directement et uniquement à l'adresse int_rapports@lecnam.net :

1. La version numérique de votre **rapport** de stage ou rapport d'activité professionnelle (**sous format PDF**) ;
2. **L'attestation de l'employeur** ou des employeurs (datée, signée et tamponnée), certifiant la(les) période(s) et le(s) lieu(x) de stage (ou d'activité professionnelle) ainsi que la nature des missions confiées.

Merci d'effectuer l'envoi à partir du courriel utilisé lors de votre inscription (courriel figurant dans votre dossier d'inscription) et d'indiquer l'objet du courriel de la manière suivante :

NOM Prénom / Numéro SISCOL (numéro d'inscription qui correspond au numéro d'élève)

II. Modalités d'évaluation

Les rapports remis feront l'objet d'une évaluation par un jury du Cnam Intec Paris, sans leur soutenance qui a lieu habituellement au mois de juin.